

TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

TÉLÉCOM AVIATION

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

AVRIL
2014

70^e année - n°4-avril 2014 (mensuel) dépôt CHARLEROIX | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

EN MARCHE AVEC LES ACTEURS DES TEMPS PRÉSENTS

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Élections,
piège à... !
P. 3



LE MOT QUI PUE
Modernité et
modernisation
P. 7



TÉLÉCOM AVIATION
Adieu Belgacom...
P. 11

Offre d'emploi

Traducteur interprète

La CGSP fédérale recrute un traducteur interprète français-néerlandais (H/F)

Votre fonction : traduction des textes du néerlandais vers le français dans des domaines très variés touchant à l'actualité politique et syndicale et interprétation simultanée lors des réunions.

Conditions :

- être titulaire d'un diplôme universitaire ou enseignement de type long ;
- être âgé(e) de moins de 26 ans.

Lieu de travail : Bruxelles

Les candidatures (lettre de motivation + CV détaillé + copie du diplôme) devront être adressées à l'adresse courriel : muriel.diaz@cgsp.be pour le 15 avril 2014 au plus tard.

DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi

Musée de l'Iguanodon et Maison des Géants

La Commission intersectorielle des Pensionné(e)s organise le **13 mai**, un voyage en car.

Visite du Musée de l'Iguanodon à Bernissart, repas au Terroir Gourmand (boissons non comprises) et visite à la Maison des Géants à Ath.

Coût : 39 €/affilié – 43 €/sympathisant.

Départ 8h45, derrière la gare de Charleroi Sud.

Retour vers 19h.

Inscription : Lili 071/797 111.

Versement : CGSP BE86 8772 0285 0150 (mention « Bernissart ») pour le 30 avril au plus tard.

Renseignement : Vanden Broeck Alphonse 0495/34 09 28.

Hainaut occidental

Voyage : vallée de la Somme

L'Amicale des Pensionnés organise le **22 mai** son voyage dans la région de la Somme (Pays du coquelicot).

Visite des sites de la Grande Guerre et de la vallée de la Somme.

Prix tout compris (voyage en car, repas de midi boissons comprises, visites guidées, pause gourmande) :

65 €/personne. Ouvert également aux actifs.

Nombre de places limité.

Renseignements : 069/22 61 51 le mardi de 14h à 16h.

EURO-MANIFESTATION

BRUSSELS

04 04 2014



«Une nouvelle voie pour l'Europe»

En front commun, la FGTB, la CES et les syndicats européens manifestent pour dire stop au dumping social et pour réclamer une véritable Europe sociale.

27 millions de chômeurs dans l'Union européenne en 2014 contre 17 millions en 2008.

Jusqu'à 50 % de jeunes sans emplois dans les pays les plus durement touchés par l'austérité.

55 000 travailleurs sans emplois menacés d'exclusion en 2015.

121 millions d'Européens sous le seuil de pauvreté.

Voilà tout ce qu'ont rapporté 6 ans d'austérité ! Mais les dettes publiques n'ont pas bougé, suffoquent les budgets des États et rendent impossibles toute chance de relance.

L'austérité ne marche pas. Elle ne fait que des dégâts. Elle ne fait que creuser les inégalités et organiser la surenchère de la misère.

La crise ne peut être résolue sans une solide base sociale !

Rdv. à 11h – Bld Albert II - Gare du Nord

Infos sur : <http://www.fgtb.be>

La CGSP wallonne en ligne !



Le site Internet de la CGSP wallonne fait peau neuve. Vous y trouverez entre autre l'actualité des secteurs et des régionales, les communiqués de presse, nos positions politiques, les éditions du journal *Tribune*, les reportages vidéo, l'actualité internationale des syndicats des services publics. Vous y trouverez également un formulaire d'affiliation en ligne.

Et pour que l'information soit complète, n'hésitez pas à venir surfer sur nos réseaux sociaux !



www.cgspwallonne.be



www.facebook.com/cgspwallonne



www.twitter.com/irw_cgsp

Élections, piège à... !

C'est parti, la campagne est lancée, toute l'actualité belge est dominée par les petites phrases, les sondages et autres intentions de vote, quand ce n'est pas le dévoilement d'une épaule...

La moindre analyse de l'Union européenne, des instances internationales ou des agences de notation est passée au crible des partis de la majorité ou de l'opposition.

Élections, piège à cons ! Les piégés c'est nous, c'est pour cela que nous n'avons pas repris en titre l'intégralité de ce slogan de mai 68. Le triple vote du 25 mai prochain contient malheureusement toutes les promesses de cet adage.

En effet, le même jour, il y aura trois scrutins : les parlements régionaux (et communautaires), fédéraux et européens seront renouvelés en même temps. Les médias peuvent-ils suivre à suffisance le débat sur tous ces niveaux de pouvoir ? On peut craindre que l'un ou l'autre niveau de pouvoir passe à la trappe. Les médias parlent peu et souvent mal d'Europe. L'abondance de l'actualité va renforcer ce phénomène. Les scrutins régionaux suivis par des médias, qui sont eux communautaires, ont été également sous-traités lors de scrutins précédents. Bref, un déficit de débat démocratique est probable.

Ces élections ont lieu à un moment où les travailleurs continuent à supporter les conséquences de la crise financière, devenue crise économique et amplifiée par une politique publique européenne faisant de la réduction des déficits l'obsession monomaniaque : emplois menacés, supprimés, précarisés, stagnation des revenus par manipulation de l'index et interdiction de toute augmentation, mesures restreignant les droits des allocataires sociaux et particulièrement des chômeurs. Les partis au pouvoir craignent les

conséquences électorales de cette politique.

Les chantages aux électeurs font rage : les uns préviennent de la division de la gauche qui ferait le jeu de la droite, les autres mettent en garde de l'éparpillement des voix à la gauche de la gauche qui ferait le jeu de la gauche devenue de droite. Bref, faites gaffe ! vous allez mal voter puisque, quelle que soit la gauche pour laquelle vous allez voter, cela fera le jeu de la droite...

Bien sûr, disent les uns, cela sera pire sans eux et avec nous, crient d'autres, ce sera mieux...

Nous devons faire valoir le droit des plus faibles, des plus précaires et faire enfin que l'espoir de vivre mieux soit réinscrit dans les projets de vie

Le vote est certes un moment important. La démocratie représentative a besoin de ces échéances. Mais les travailleurs savent que l'enjeu fondamental pour eux, à savoir une plus juste répartition des richesses dans ce pays qui n'en manque pas, un quotidien moins empreint de précarité et de stress au travail ne seront pas possibles.

Quelle que soit la coalition au pouvoir, l'obsession de la diminution de l'endettement et du déficit va continuer et les politiques visant à « améliorer la compétitivité » des entreprises sont financées par les budgets publics. Bien sûr, une coalition de droite prendra des mesures encore plus radicales et douloureuses et l'injustice sera encore plus grande, n'en doutons pas !

Mais si nous voulons vivre mieux, et nonobstant le vote émis le 25 mai, il nous faudra nous battre dans les entreprises, dans les administrations mais aussi dans la rue. Nous devons faire valoir le droit des plus faibles, des plus précaires et faire enfin que l'espoir de vivre mieux soit réinscrit dans les projets de vie.

Impossible, diront certains ! Mais l'histoire regorge d'exemples inverses. Chaque fois que les travailleurs ont compris l'intérêt de l'unité, ils ont obtenu des victoires significatives.

Continuons le combat !

LA CGSP WALLONNE EST UN ACTEUR DES TEMPS PRÉSENTS

Le 12 mars dernier, la CGSP wallonne a réuni son Comité interrégional afin de sensibiliser autour de la campagne Acteurs des Temps Présents qui tend à mobiliser tous les acteurs de la société soumis aux mêmes ravages des profits maximum et de l'austérité.

Pour la CGSP wallonne, cette démarche originale est nécessaire car, depuis trop longtemps, on tente d'opposer les travailleurs entre eux. Que ce soit ceux du privé par rapport à ceux du public, ceux sans emploi à ceux qui en ont un, les salariés aux agriculteurs, les fonctionnaires aux artistes...

Un front social inédit

Pourtant, le constat est sans appel : nous sommes tous victimes d'un système qui nous opprime, qui se nourrit de notre travail, de notre sueur au seul profit de quelques privilégiés.

Il est donc plus qu'urgent de recréer ces liens de solidarité, de partir à la découverte de l'autre et, ce faisant, de prendre conscience de ses réalités qui sont aussi les nôtres. Il est temps de mettre en avant ce qui nous rassemble !

Pour cette raison, la CGSP wallonne adhère pleinement à la dynamique *Acteurs des Temps Présents* afin de constituer un front social large, cohérent et capable de se faire entendre.

Un front social qui ne se contente pas de s'opposer, mais qui est porteur d'initiatives diverses et variées et qui fait la preuve qu'une autre organisation de la société est non seulement nécessaire mais aussi possible !

En marche !

Aujourd'hui, les exploitations agricoles se réduisent comme peau de chagrin, les travailleurs perdent leur emploi et les sans-emploi se font exclure du chômage, des bureaux de Poste et des petites gares disparaissent du paysage, les artistes ont de moins en moins de moyens pour créer, de nombreux retraités vivent avec les pensions les plus basses d'Europe... Ce n'est pas ce que nous voulons léguer aux générations futures. Voilà pourquoi, nous marcherons *pour faire mouvement*, pour résister à la barbarie qui vient !

Entre le 22 et le 26 avril, des marches s'organiseront partout en Wallonie. Les marcheurs iront à la rencontre des citoyennes et citoyens sur leur lieu de travail, dans les villages, les théâtres, les fermes... Avec des objectifs clairs : constituer un front social qu'on ne puisse ignorer et, tout au long du parcours, s'inspirer des alternatives locales existantes afin de faire naître un puissant mouvement.

Convergences

Le samedi 26 avril, les différentes marches s'uniront à Namur pour un grand rassemblement. L'occasion de présenter le résultat de nos rencontres et de concrétiser notre engagement à travers différentes revendications à destination du monde politique.

Pour la CGSP wallonne, il est important de faire de ces marches un succès.

Pour savoir ce qui se passera dans votre région, dans votre ville, et comment vous pouvez y participer, consultez le site Internet des Acteurs des Temps Présents sur :
www.acteursdestempsprésents.be

Signez la charte et devenez « Acteurs des Temps Présents »

« Nous, citoyens, citoyennes de tous horizons... déclarons d'une même voix : Que la compétitivité et la rentabilité à tout prix nous tuent à petit feu. Qu'elles vident de leur sens nos métiers et empêchent que l'on puisse en vivre dignement. Que l'austérité est une réponse inacceptable à une crise financière que nous n'avons pas provoquée. Que nous ne pouvons accepter de voir la démocratie confisquée par des institutions non élues. Que la dégradation de notre qualité de vie et de l'environnement est incompatible avec la notion de progrès. Que le manque de perspectives pour les jeunes et la peur du lendemain ne sont pas l'héritage que nous voulons laisser aux générations futures. Dès lors, Nous, acteurs et actrices des temps présents, unissons nos énergies pour tracer les lignes de force d'une nouvelle société plus juste. Nous mettrons en commun nos réflexions et mènerons ensemble des actions jusqu'au renversement du modèle économique actuel. »

Les violences socio-économiques faites aux femmes

Le mois de mars est un mois de mobilisation ! La CGSP wallonne a participé, à l'initiative de son Bureau des Femmes, à la campagne des Acteurs des Temps Présents en organisant le 12 mars à Namur un Comité wallon dans lequel s'est inscrit un colloque portant sur les violences socio-économiques faites aux femmes.



L'austérité touche de plein fouet les travailleurs. Au premier rang desquels, de nombreuses femmes vont subir tout particulièrement les licenciements, les reculs de la protection sociale, la régression de nos droits.

Des constats aux combats !

Les constats ont été dressés par trois intervenants :

Christine Vanden Daelen du CADTM,
Yves Martens du CSCE

et le Docteur Dominique Roynet de l'ULB et membre de plusieurs centres de planning familial pratiquant l'IVG. Les combats sont portés par le Comité interrégional qui a voté unanimement une motion de soutien aux camarades espagnol(e)s pour le maintien du droit à l'avortement.

La motion

Motion de soutien aux camarades espagnols-es pour le maintien du droit à l'avortement

Promulguée en 2010 par le gouvernement socialiste de Luis Zapatero, la loi espagnole actuelle autorisant l'avortement jusqu'à 14 semaines est aujourd'hui mise en danger.

Menée par un gouvernement de droite élu grâce à un programme conservateur, l'Espagne est en passe de rejoindre les 4 autres pays européens qui limitent ou interdisent le droit à l'IVG.

Si cette loi passe, l'avortement ne pourra plus être pratiqué qu'en cas de viol ou de risque de santé prouvé pour la mère. Un sérieux retour en arrière qui loin d'être

un cas isolé illustre les conséquences directes de ce climat d'austérité qui sévit en Europe depuis plusieurs années.

De nombreux mythes entourent la pratique de l'IVG. Ils servent la cause des anti-avortement et affaiblissent les droits des femmes. En tant que syndicat socialiste, notre rôle est aussi de combattre toute pensée dogmatique surtout si celle-ci met en péril les droits fondamentaux des êtres humains.

Ce que les anti-IVG appellent des « *avortements à répétition* » sont souvent le fait de femmes qui subissent des violences conjugales ou des grossesses forcées voire les deux. Les femmes n'avortent pas par confort, il est inouï de penser que certaines femmes utilisent l'avortement comme contraceptif.

Les femmes n'avorteront pas moins si l'avortement est illégal, elles avorteront juste en cachette dans des conditions sanitaires désastreuses et au péril de leur vie. En Europe occidentale, le nombre d'avortements pour 1 000 femmes en âge de procréer est de 12 alors qu'il atteint 32/1000 en Amérique latine. Pourtant, la plupart des pays d'Amérique latine interdisent l'avortement.

L'accès médicalisé à l'avortement ne rend pas stérile, il ne favorise pas le risque de cancer du sein. L'avortement illégal est lui responsable de décès au quotidien et peut causer des mutilations génitales menant à la stérilité.

Enfin, il est incorrect de penser que les femmes qui ont recours à l'avortement

sont souvent des jeunes femmes qui utilisent mal la contraception. En effet, en Belgique les moins de 20 ans qui ont recours à l'avortement représentent 13 à 14 %, ce chiffre est stable depuis les années 2000. Même l'OMS a déclaré qu'avec un taux d'utilisation à 100 % de la contraception sans erreur humaine, le nombre d'avortement par an atteindrait tout de même les 5,9 millions parce qu'aucun moyen de contraception n'est fiable à 100 %.

Et puis il y a le droit à la vie... À la CGSP WALLONNE, nous revendiquons le droit de la personne née, nous revendiquons le droit de posséder son corps, nous revendiquons qu'une femme puisse choisir de mener ou non une grossesse car son corps et son esprit n'appartiennent qu'à elle.

Nous apportons notre soutien aux femmes espagnoles, hier, aujourd'hui et demain encore, dans ce combat contre ceux qui menacent leur droit fondamental à disposer d'elles-mêmes. Cette menace, loin d'être isolée, est le signe qu'en temps de crise économique, en temps d'austérité, les femmes sont souvent les premières victimes. Les restrictions budgétaires dans les services sociaux, la diminution des salaires, la restriction de l'accès aux revenus de subsistance sont autant de mesures qui, comme la pénalisation de l'avortement, visent directement ou indirectement les femmes.

Il n'est pas acceptable de poursuivre dans cette voie où les plus fragiles sont les seules à subir les conséquences d'une crise provoquée par les plus forts.



La CGSP wallonne soutient la campagne « Made in illegality » pour mettre fin aux relations économiques de la Belgique avec les colonies israéliennes.

Le 27 février dernier était lancée la campagne « *Made in illegality* », portée par le CNCD-11.11.11 et une vingtaine d'organisations, dont la CGSP wallonne. Cette campagne s'appuie sur un rapport réalisé par François Dubuisson, Professeur de droit international à l'ULB, publié en février 2014.

Pourquoi s'opposer aux relations économiques de la Belgique et, plus largement, de l'Union européenne avec les colonies israéliennes ?

Tout d'abord, la politique de colonisation et d'accaparement de terres menée par l'État d'Israël dans les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est est illégale en regard du droit international.

En effet, la politique de colonisation de l'État israélien porte atteinte au droit consacré par les conventions de Genève (droit à l'autodétermination du peuple palestinien) ainsi qu'aux interdictions de discrimination raciale et d'apartheid. Un avis de la Cour internationale de Justice de 2004 précise que les colonies de peuplement s'inscrivent en contradiction avec le droit international, et que le mur construit par Israël, véritable prison à ciel ouvert pour les Palestiniens, « *dresse un obstacle grave à l'exercice par le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination [...]* ».

Ensuite, l'entretien de relations économiques et commerciales avec ces colonies favorise leur renforcement, leur élargissement et leur pérennité.

Les colonies israéliennes se développent fortement grâce à l'importante activité économique qui s'y déploie. Plusieurs industries et exploitations agricoles s'y installent d'autant plus volontiers qu'elles sont généreusement subventionnées par le gouvernement israélien. En 2012, la Banque mondiale estimait ainsi qu'un tiers des terres palestiniennes avait déjà été accaparé par les colonies pour l'exploitation agricole. Pas moins de 250 colonies sont actuellement installées, regroupant 530 000 colons et

accaparant 80 % des ressources en eau du territoire palestinien.

Enfin, l'économie des colonies dépend de l'exploitation de travailleurs palestiniens privés de droits et nuit dangereusement à la viabilité de l'économie palestinienne.

Les terres colonisées, qui représentent déjà pas moins de 61 % de la Cisjordanie, « concentrent la majeure partie des terres cultivables, des réserves en eau et autres ressources naturelles », et représentent pour les territoires palestiniens une perte de 3,4 milliards de dollars, à savoir 88 % du PIB palestinien. Cela entraîne une chute vertigineuse de la capacité d'exportation de cet État.

Par ailleurs, nombreux sont les Palestiniens qui, face au manque de perspective de leur économie, se retrouvent obligés de travailler dans les colonies. Ils sont employés comme main-d'œuvre bon marché dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et de l'industrie, souvent exposés à des substances toxiques, sans sécurité d'emploi (les contrats journaliers sont la norme) et pour un salaire moyen entre 30 et 60 % inférieur au salaire minimum israélien.

Face à ces constats, les États sont supposés respecter trois obligations internationales de base :

Celle de faire respecter les normes de droit international concernées en « prenant toutes les mesures nécessaires en leur pouvoir pour prévenir et faire cesser les violations, tant au niveau national que régional », et en s'abstenant de tout acte favorisant ou facilitant des activités économiques « directement liées à des violations graves du droit international en cause ».

Celle de ne pas reconnaître comme licite une situation illégale, et d'interdire « tout acte qui impliquerait une telle reconnaissance ».

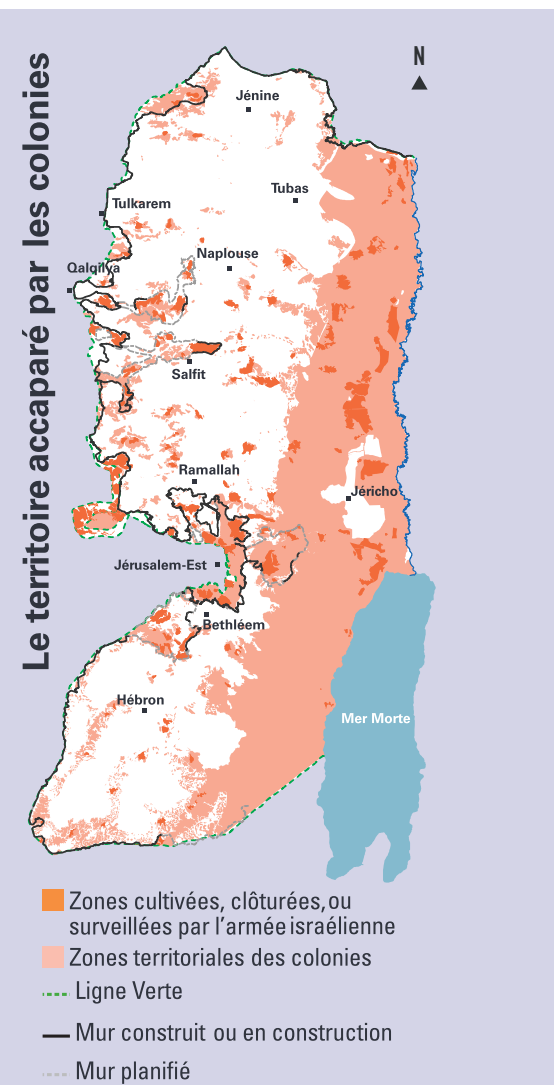
Celle de « ne pas prêter aide ou assistance au maintien d'une situation illégale ». Il est ainsi « du devoir des États

d'agir afin de dissuader les activités des entreprises qui enfreindraient » les principes du droit international.

La Belgique importe actuellement un grand nombre de produits israéliens provenant des colonies, et entretient également des relations commerciales avec celles-ci, notamment de façon très directe via le groupe bancaire Dexia SA, détenu majoritairement par l'État belge. La Belgique s'inscrit donc en contradiction totale avec le droit international.

L'Union européenne a déjà dénoncé à maintes reprises la politique de colonisation de l'État d'Israël, il est grand temps de passer de la parole aux actes !

Pour plus d'information : www.madeinillegality.org



Modernité et modernisation

Sous le couvert de « modernité », se trouvent, de manière quasi systématique, à la fois une atteinte à nos conquêtes sociales et une qualification des personnes qui s'y opposent d'« archaïques ».

« La Commission européenne a adopté en juillet une communication concernant une stratégie européenne pour la modernisation des systèmes de protection sociale, afin de les adapter à un monde du travail en mutation ainsi qu'aux bouleversements démographiques dus au vieillissement de la population » (1999).

Autre occurrence glanée dans la déclaration gouvernementale de 1995 : « une modernisation de la sécurité sociale dans le but de l'adapter aux nouvelles données économiques et sociales. »

Et nul ne doute que la mortifère réforme des allocations de chômage, qui mettra sur la paille des milliers de personnes, aura été présentée sous ces auspices. Et en effet, quel individu oserait s'y opposer ? Qui oserait refuser d'entrer dans la modernité ? Qui oserait se mettre au-devant du changement ?

Le combat des Anciens et des Modernes ?

Depuis le combat des Anciens contre les Modernes, la modernité a toujours été connotée positivement. En soi, rien de bien grave si ce n'est que la modernité est presque systématiquement définie et utilisée pour désigner de manière déguisée et euphorisante le libre-échange, la déréglementation, les privatisations et tous ces mantras néolibéraux.

Et quiconque s'oppose à l'avancée inexorable de cette modernité est un archaïque : seuls des esprits archaïques peuvent s'opposer à la modernisation. Citons ainsi Charles Michel qui vociférait le 1^{er} mai 2013 à Jodoigne : « nous ne permettrons pas à la gauche archaïque de mettre le grappin sur la fiscalité ».

L'archaïsme devient ainsi le « terme employé pour qualifier tout propos visant à affirmer qu'il existerait des acquis sociaux à défendre (en vérité, nous devrions constamment parler de droits conquis puisqu'ils sont le produit de luttes sociales),

des droits sociaux à conquérir, voire même des emplois à préserver »¹.

Sous couvert de modernité et de modernisation, est mise en avant une seule politique possible, bien évidemment « incontournable », celle qui impose les privatisations, qui refuse le protectionnisme. Une seule politique qui a l'heur de rendre tout débat démocratique et toute citoyenneté inutiles puisqu'une alternance sans alternative est constamment proposée. Ce détournement de langage opposant la modernité aux archaïsmes permet de faire feu de tout bois : les syndicats, quand ils ne sont pas comparés aux dinosaures, sont jugés archaïques parce qu'ils défendraient les intérêts de certaines catégories (mais que font les investisseurs

en Bourse, activité nocive mais néanmoins moderne ?). Archaïque le secteur public puisqu'il bénéficie d'un monopole alors que pour de nombreux groupes privés dans la même situation, comme le secteur bancaire ou celui de l'énergie, là il n'est pas question d'archaïsme mais bien d'une nécessaire et essentielle taille critique prétendument favorable à la concurrence.

breux groupes privés dans la même situation, comme le secteur bancaire ou celui de l'énergie, là il n'est pas question d'archaïsme mais bien d'une nécessaire et essentielle taille critique prétendument favorable à la concurrence.

Vision nouvelle ou vieilles balivernes ?

Cette accusation d'archaïsme voire de conservatisme sert bien évidemment à stigmatiser toute opposition à cette lame de fond. Ainsi, très souvent, les défenseurs de la justice sociale et de l'émancipation se voient qualifiés de marxistes, voire de bolchéviques et le côté désuet, obsolète et suranné de ce

mode de pensée est bien évidemment mis en exergue. Mais il est toujours judicieux de rappeler que le maître-à-penser des libéraux, Adam Smith, l'inventeur de la *main invisible* est un penseur du XVIII^e siècle alors que l'auteur du *Capital* est bien ancré dans le XIX^e. D'ailleurs, ces grands défenseurs de la modernité, partisans d'un modèle social inhumain et tenants du néolibéralisme, s'ils « avaient un peu plus de vergogne et d'honnêteté intellectuelle, ou même simplement un peu plus de culture historique, ils balaieraient devant leur porte, car, en fait de vision nouvelle du monde, celle qu'ils nous servent est plus que séculaire... et ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de notre temps... de les voir s'ériger en novateurs épris de changement et de progrès et vilipender en les traitant de « passésistes » ceux qui continuent à se battre pour changer vraiment les choses »². ■

1. Henri Maler, Julien Salingue, *Lexique médiatique pour mauvais temps politique*, Acrimed, 5 juin 2013.

2. Alain Accardo, *De notre servitude involontaire, lettre ouverte à mes camarades de gauche*, Marseille, Agone, 2013, p. 13.



Enjeux pour Bruxelles des élections 2014

Le 25 mai, les citoyens éliront leurs représentants à plusieurs niveaux de pouvoir : Union européenne, fédéral, régions et communautés. L'occasion pour la CGSP-Bruxelles de rappeler ses positions par rapport à des enjeux bruxellois qui concernent des services publics et leurs agents.

Ces thématiques spécifiques ont été abordées lors des séminaires sur les institutions bruxelloises organisés en novembre et décembre 2013 par l'IRB. Les problèmes spécifiques de Bruxelles liés à sa position de capitale de l'Europe, à l'explosion démographique et à son statut de pôle économique majeur du pays déterminent des difficultés dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la mobilité, de la sécurité, du logement et de la cohésion sociale. Assez logiquement, ces problématiques sont soumises à une forte imbrication et les moyens à mettre en place pour améliorer la situation doivent d'être transversaux et intégrés pour être efficaces.

Emploi et formation

Les 700 000 postes de travail existants dans la région, plus de la moitié sont occupés par des navetteurs dont un tiers de Wallons et deux tiers de Flamands. Paradoxalement, le taux de chômage avoisine 20 % (35 % chez les moins de 25 ans) à cause d'une distorsion entre l'offre et la demande de travail qui s'explique par un déficit de formation des demandeurs d'emploi bruxellois tant par rapport au type de compétences que dans le domaine linguistique. Ce qui pose problème lorsque la moitié des emplois régionaux relève du secteur tertiaire dont une bonne partie exige un haut niveau de connaissances.

L'enseignement

La forte croissance démographique a pour conséquence prévisible une augmentation vertigineuse du nombre d'enfants en âge scolaire. Quelque 23 000 places supplémentaires seront nécessaires d'ici à 2015. C'est donc

un effort d'organisation et de moyens considérables qui est nécessaire et devra être déployé, tout d'abord au niveau fondamental et primaire, pour permettre un enseignement de qualité. Pour favoriser la cohésion sociale et l'avenir socioprofessionnel des générations montantes, il est indispensable de donner à l'école les moyens de jouer son rôle tant souhaité d'ascenseur social. À l'inverse, elle reste trop souvent discriminatoire. Réaliser la mixité sociale et atteindre un bon niveau d'enseignement implique d'en finir avec les « écoles ghettos » et la concurrence inégale et contreproductive entre réseaux officiel et « libre ». L'enjeu de société est des plus importants : améliorer le niveau de formation tout en favorisant la cohésion sociale contre les replis communautaires et identitaires prônés par les partis d'extrême droite. La mise en place d'un projet cohérent passe aussi par un meilleur encadrement, un appui aux parents qui ne peuvent pas aider leurs enfants dans leurs études, le développement d'activités extrascolaires culturelles et sportives.

Sécurité, propreté et logement

Le sentiment d'insécurité reste présent au sein de la population alors que les statistiques sur la criminalité révèlent une légère baisse. Il est alimenté par la malpropreté dans certaines parties de la ville et le recours à la violence physique. La CGSP, préconise une coordination régionale des questions de sécurité et de propreté. Cela permettrait de traiter ces problèmes de manière plus rationnelle et limiterait les disparités de traitements entre travailleurs. Des politiques intégrées axées sur la prévention et mobilisant plus d'agents formés suivant cette

approche dans les rues seraient bien plus favorables pour la citoyenneté et le « vivre ensemble » que les seules actions répressives menées au cas par cas. Une politique de proximité est indispensable. Les ménages bruxellois se logent de plus en plus difficilement en raison de l'écart grandissant entre le montant des loyers et leurs revenus. Il faudrait presque doubler l'offre de logements sociaux pour faire face aux 32 000 demandes non satisfaites.

La mobilité

Les plus de 350 000 travailleurs des deux autres régions qui viennent chaque jour travailler à Bruxelles en train ou en voiture participent au problème de mobilité de plus en plus aigu. Le réseau express régional qui servira aussi au transport intra-urbain ne sera pas opérationnel avant 2025 ! En attendant, pour répondre à l'augmentation du nombre de voyageurs il faut développer l'offre de la STIB en augmentant la fréquence et la fluidité. En conséquence, il faudra aussi accroître la présence humaine pour l'accueil et l'entretien dans les stations.

Voici quelques enjeux parmi d'autres sur lesquels la CGSP restera attentive lors de l'examen des programmes électoraux et, par la suite, lorsque les assemblées et les exécutifs seront au travail. Dans une logique constructive, mais en gardant comme préoccupation première l'intérêt des citoyens bruxellois, des services publics et des agents qui y travaillent.

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP



Journée mondiale de l'eau

Le samedi 22 mars 2014, c'est la Journée mondiale de l'eau ! Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1992, la résolution déclarant le 22 mars de chaque année « Journée mondiale de l'eau » invite les États à sensibiliser le public quant à la nécessité d'œuvrer à la conservation et au développement des ressources en eau.

La résolution demande également la concrétisation de certaines recommandations relatives au développement durable, à la lutte contre la pauvreté et à la protection et la promotion de la santé.

Quelques chiffres :

- 1,5 milliard d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable. (On ne peut survivre que 72 heures sans eau potable).
- 2,6 milliards de personnes n'ont accès à aucun système d'assainissement hygiéniquement viable.
- Le nonaccès à l'eau potable est le premier facteur de mortalité dans le monde. Et l'origine de la raréfaction de l'eau n'est pas naturelle, elle est humaine !
- Une fois de plus, les femmes sont les premières victimes de ce manque d'accès à l'eau : dans l'hémisphère sud, des millions de femmes passent une bonne partie de leur temps à parcourir des dizaines de kilomètres à pied pour ravitailler en eau la famille entière, ramenant chez elles entre 40 et 60 litres d'eau et ce, souvent au prix de multiples maladies chroniques. La lutte contre la faim et la pauvreté, de même que le développement d'une manière générale, sont intrinsèquement liés à un approvisionnement efficace en eau.
- Si la situation n'évolue pas, d'ici 2032, 60 % de la population mondiale vivra dans des régions à forte pénurie d'eau. Ce contexte de raréfaction grandissante risquera ainsi de poser l'eau en objet de conflits de plus en plus nombreux au cours des décennies et siècles à venir.

L'eau, dont l'accès constitue un droit humain fondamental, ne peut en aucun cas être considérée comme une valeur marchande

et nous tenons ici à rappeler l'importance et l'urgence de l'attention à accorder aux problématiques liées à l'eau, dont l'accès constitue un droit humain fondamental et ne peut en aucun cas être considérée comme une valeur marchande.

La mobilisation continue

Plusieurs luttes syndicales ont lieu en ce moment même à travers l'Europe pour empêcher des tentatives de libéralisation de l'eau au niveau local (à Thessalonique en Grèce, Alcazar de San Juan en Espagne, au sein du Parlement portugais...). La mobilisation a aussi lieu au niveau des instances européennes. En octobre 2013, était clôturée avec succès (1 884 790 signatures) la première Initiative citoyenne européenne (ICE) réclamant que soit inscrite dans la législation européenne la garantie pour tous les citoyens de l'accès à l'eau et à l'assainissement en tant que droit humain fondamental. L'objectif étant de préserver ce droit face aux velléités de libéralisation et privatisation exacerbées par la tendance ultralibérale dominante dans l'Union européenne.

Cette demande est en ce moment en examen à la Commission européenne. En aucun cas nous ne pouvons relâcher la vigilance : tout le monde a droit à de l'eau propre et salubre et à l'assainissement. Ces services doivent être disponibles, accessibles et abordables pour tous et l'accès à l'eau doit relever du service public.

La gestion de l'eau doit être publique

Plutôt que de prioriser l'accès de tous à cette précieuse ressource, nombreux sont les États qui se laissent tenter par la libéralisation, voire la privatisation pure et simple de la gestion, la distribution et l'assainissement de l'eau, octroyant ainsi pleins pouvoirs en la matière à des entreprises privées, dont l'objectif principal, par définition, réside dans l'accumulation de profits et non dans la défense de droits universels.

En tant que syndicat de travailleurs des services publics, ce sujet tient particulièrement à cœur la CGSP wallonne,



Chypre : le peuple dit non au mémorandum de la Troïka !

La CGSP wallonne et le CADTM affirment leur solidarité pleine et entière au peuple chypriote et à ses organisations en lutte contre les privatisations du secteur de l'énergie, des télécoms et des autorités portuaires, privatisations issues du mémorandum imposé par la Troïka en mars 2013. Chypre est le 4^e pays à être passé sous la tutelle budgétaire de l'Union européenne après la Grèce, l'Irlande et le Portugal.

Face aux manifestations du 27 février dernier (grève reconductible de 3 jours de l'EAC et grève des syndicats des dockers), le Parlement ne s'était pas trouvé de majorité pour adopter le texte initial (25 pour, 25 contre, 5 absentions, il fallait une majorité de 29 pour l'adopter). Dès le lendemain, le gouvernement a présenté sa démission. C'est sur cette situation pour le moins inhabituelle que les médias ont fait le silence complet en totale complicité avec la Troïka.

Malgré le refus exprimé par la population, les députés chypriotes viennent d'adopter le 4 mars, à 30 voix contre 26, une loi qui n'est qu'une version à peine modifiée de celle qu'ils avaient eux-mêmes rejetée la semaine précédente et qui aboutit à la privatisation des principaux services publics (EAC - électricité, CYTA - télécoms et CPA - l'Autorité des ports). Cette nouvelle mouture de la loi affirme garantir l'emploi des salariés de ces entreprises mais personne n'y croit sérieusement. Le vote de la loi conditionnait l'octroi d'une nouvelle tranche de 236 millions du prêt de 10 Mds € accordés par la Troïka en mars 2013.

Les causes de la crise chypriote sont parfaitement identifiées

Tout d'abord, un système bancaire hypertrophié échappant à tout contrôle. Les banques, qui disposaient de liquidités considérables fournies par les « marchés financiers », ont parié imprudemment sur des investissements risqués. En 2012, les banques chypriotes ont spéculé sur la restructuration de la dette grecque (40 % de leurs engagements extérieurs), ce qui leur a coûté

4,5 Mds €, soit l'équivalent d'1/4 du PIB et a précipité la faillite de ce secteur hypertrophié (dont les actifs représentent 7 fois le PIB du pays).

Ces pertes privées se sont transformées en peu de temps en dettes publiques. Ces dettes sont totalement illégitimes et doivent être annulées tout comme celles qui découlent du plan d'aide !

En 2009 et 2010, la dette publique de Chypre n'était que de 52,4 % et de 60,8 % du PIB.

Aujourd'hui, avec le sauvetage du secteur bancaire, la dette publique est montée à 114,1 % du PIB fin 2013 et le chiffre de 123 % est attendu pour 2014.



Ensuite, une fiscalité très avantageuse pour les entreprises. L'impôt sur les sociétés, qui était jusqu'au mémorandum au taux officiel de 10 % n'a été relevé qu'à hauteur de 12,5 % (pas de quoi résoudre le déficit budgétaire).

Pour obtenir le plan d'aide de 10 Mds € de la Troïka, le gouvernement chypriote a accepté également la restructuration de son système bancaire, une baisse des dépenses publiques de 10 % et la privatisation des principaux secteurs publics de l'île.

Chasser la Troïka !

Le FMI lui-même, représenté à Chypre par un ancien cadre de Lehman Brothers, reconnaît l'inefficacité économique de telles mesures. Le but du FMI n'est pas d'apporter un soutien à la population

chypriote mais de protéger et garantir les intérêts des créanciers ! C'est pourquoi les agents du FMI doivent être chassés de Chypre tout comme les représentants de la Commission européenne et de la BCE !

Le but du FMI n'est pas d'apporter un soutien à la population chypriote mais de protéger et garantir les intérêts des créanciers

Outre le risque évident d'accroissement du chômage (prévu à 19,4 % en 2014), les Chypriotes craignent

une envolée des prix alors que les salaires et pensions ont déjà baissé de 20 % en un an. La mobilisation populaire pratiquement ininterrompue depuis des mois va bien au-delà des seuls secteurs professionnels concernés.

Des poubelles apportées par la population s'entassent devant les agences bancaires. Tous les secteurs professionnels du privé comme du public sont présents autour du Parlement et manifestent leur opposition au plan d'ajustement structurel de la Troïka.

Le CADTM considère :

- que toute la dette de Chypre à l'égard de la Troïka est illégitime et odieuse, elle doit être entièrement annulée ;
- que le plan d'austérité imposé par la Troïka doit être abrogé.

La population ne veut pas payer pour les spéculateurs et le 1 % le plus riche. La solidarité internationale doit s'organiser au plus vite pour soutenir cette lutte exemplaire.

Article mis en ligne le 6 mars sur le site du CADTM.



Adieu Belgacom...

À l'heure où les parlementaires fédéraux se déchirent toujours sur le fait de savoir si un nouveau né portera soit le nom de son père soit celui de sa mère ou encore les deux, la nouvelle CEO de Belgacom a annoncé le lundi 10 mars dernier à l'auditorium du Heizel et devant plus d'un millier de cadres supérieurs de Belgacom réunis à cette occasion pour évoquer la stratégie future de l'entreprise, que la marque commerciale Belgacom s'appellera d'ici la fin de l'année Proximus.

« Nous avons l'ambition de renouer avec la croissance. C'est pourquoi nous voulons mieux combiner nos solutions fixes, mobiles et IT en les centrant sur le client. Le choix de Proximus comme marque commerciale principale reflète cette vision et simplifie considérablement notre communication », a commenté Mme Leroy.

Cette décision va évidemment dans le sens de la simplification si chère à la nouvelle direction et dont on nous bassine les oreilles depuis plus de 7 années déjà !

D'un point de vue économique et sous une orientation purement commerciale, ce regroupement d'appellation a bien entendu tout son sens. Il coûte naturellement moins cher de promouvoir une marque plutôt que deux.

Proximus, d'après les « experts » en communication, en stratégie, en analyse du marché, en branding... j'en passe et des meilleurs, aurait une meilleure image, plus positive, plus jeune que Belgacom auprès des consommateurs belges.

« Avant l'arrivée de Telenet dans le mobile avec ses offres King et Kong, l'abandon de la marque Proximus avait été envisagé, se rappelle Bart Jooris, analyste télécoms à la Banque Degroof.

Mais de nombreux efforts ont été faits pour revitaliser Proximus, ce qui a joué en faveur de son maintien. »

Adieu donc Belgacom et bonjour Proximus.

Quels sont les impacts pour le personnel ?

Cette décision n'impacte pas le personnel puisque la société elle, ne change pas de dénomination. Elle s'appellera toujours Belgacom SA, société anonyme de droit public. L'État y gardera le même rôle que celui qu'il détient aujourd'hui. Les employés contractuels auront toujours un contrat de travail avec Belgacom SA et les membres du personnel statutaires resteront bien entendu statutaires.

Bref, un changement « cosmétique » mais un changement de taille, au vu de l'ampleur des moyens qui seront affectés au changement de logo, d'enseignes, d'habits de travail...

Un changement qui pour certains sera quand même vécu avec un petit pincement au cœur : bon nombre de membres du personnel étaient attachés à l'appellation Belgacom, ils étaient fiers du chemin parcouru, des réalisations concrétisées et du positionnement économique de leur entreprise.

Ils étaient fiers du travail accompli.

Fiers de leur travail et de leurs résultats.

Mais je ne doute pas un seul instant, si tout le monde y met du sien si le respect reste toujours une valeur primordiale en dehors mais aussi à l'intérieur de l'entreprise, si les programmes informatiques s'adaptent enfin parfaitement aux produits et services proposés à la clientèle, que les membres du personnel relèveront une fois de plus le défi qui leur est lancé : faire de Proximus LA marque belge de référence en matière de télécommunications.

Je ne doute pas qu'ils y arriveront ensemble, si on leur donne les moyens et si on les motive, car ensemble on est plus forts !

*Michel Denys
Président*

Flash

Ces derniers jours, plusieurs partis démocratiques se sont répandus dans la presse en faveur de la privatisation de Belgacom et de bpost. Nos collègues de la CGSP secteur Poste et nous allons nous y opposer !

Que les choses soient claires !

À son congrès statutaires des 23 & 24 mai 2012, la CGSP secteur Télécom Aviation avait pris, à l'unanimité, la résolution suivante :

Pas de privatisation

Le congrès confirme la résolution adoptée le 16 septembre 2011 par le congrès extraordinaire du secteur, laquelle avance la position de Belgacom en tant que leader sur le marché.

En tant qu'entreprise de droit public, elle possède, en outre, tous les atouts opérationnels (collaborateurs motivés et moyens opérationnels suffisamment flexibles) pour poursuivre avec succès sa lutte contre la concurrence.

Le fait que l'État soit l'actionnaire principal profite en plus au citoyen par le biais des dividendes.

C'est pourquoi, nous nous prononçons avec force contre une privatisation plus avancée de Belgacom.

Le congrès extraordinaire appelle tous les partis politiques démocratiques et progressistes à conserver Belgacom dans des mains belges.

Toute mesure allant vers une poursuite de la privatisation déclencherà une réaction virulente de la part du secteur Télécom Aviation de la CGSP et mettra en péril la paix sociale !

La privatisation plus avancée de Belgacom donnera lieu à des actions particulièrement dures !

Nous appelons tous nos membres à la vigilance !

Un mémorandum sera transmis en temps opportun aux partis démocratiques auxquels nous demanderons de prendre clairement attitude sur l'avenir de Belgacom SA de droit public... ainsi, vous saurez d'emblée quel parti politique mérite votre voix !

Contact :

Bart Neyens, secrétaire fédéral du secteur Télécom Aviation.

Adresse E-Mail : bart.neyens@acod.be neyens.bart@skynet.be

Gsm : 0496/77 08 75. ■

Nouvelles en provenance de la Commission paritaire de Belgacom

La Commission paritaire du 14 février 2014 a avalisé un certain nombre de dossiers parmi lesquels nous épingleons les principaux.

Optimalisation NEO/OPE

Les premières alternatives aux produits cuivre ancienne génération devront être prêtes dès le début 2015 pour pouvoir annoncer l'arrêt de la vente de ces produits. C'est pourquoi, il faut dès à présent lancer formelle-

ment le projet MANTRA+.

Pour mener à bien MANTRA+, on a besoin d'une équipe forte qui se focalise pleinement sur le projet. Un certain nombre de collaborateurs de NBE/OPE (Network Planning Budget/Operational Excellence) viendront étoffer la nouvelle équipe MANTRA+. Les autres collaborateurs NBE/OPE seront transférés vers d'autres teams au sein de Network Engineering & Operations (NEO) tout en conser-

vant leur fonction et son contenu.

La scission de OPE a été effectuée de telle manière que ces collaborateurs puissent apporter un renfort optimal aux teams qu'ils intègrent.

Les collaborateurs OPE qui rejoignent le nouveau team Transformation Rollout & Modelling (RM), sont tous du niveau 1 et sont chargés d'une mission dans le cadre de la transformation et de la simplification du réseau MANTRA+. Leur nouvel emploi s'inscrit pleinement



dans le cadre de leurs compétences de base.

Pour les autres collaborateurs OPE qui sont intégrés dans les départements NEO existants, l'impact est le suivant : le contenu de leur fonction ne change pas. Ils changent uniquement de N+1. Ils conservent leur résidence et code de fonction et ils changent de département (NBE/OPE-> Infrastructure Program Roll-out = IPR).

Support de collaborateurs DIS au CCA

En juillet 2013, CCA et DIS ont présenté le dossier « Support des collaborateurs de DIS au CCA » dans lequel il était fait appel à des volontaires pour un détachement, dans l'intérêt du service, de 5 ETP (équivalent temps plein) dans les Contact Centers néerlandophones du CCA (Hasselt, Anvers et Bruges) pour une période de 6 mois, renouvelable trois fois. Aux collaborateurs du niveau 3X, il avait également été proposé le Contact Center de Gent.

Depuis le 1^{er} septembre 2013, 11 collaborateurs sont mis au travail dans les services CCA mentionnés ci-dessus. Le détachement est prolongé de 6 mois.

Gestion des prestations des cadres et des collaborateurs de vente

Étant donné la rentrée tardive d'une partie des scores d'évaluation dans le Reflex tool et les grosses divergences entre les scores proposés dans les différentes Business Units, il a été décidé de ne divulguer les scores que le 10 février au plus tôt. Afin de permettre aux cadres et collaborateurs de

vente ainsi qu'à leurs teamleaders de disposer du temps suffisant pour programmer et bien préparer l'entretien d'évaluation, il a été proposé de prolonger la période d'évaluation jusqu'au 7 mars inclus. La date d'exécution de l'évaluation reste fixée au 1^{er} mars de l'année en cours.

Gestion des prestations 2b

Le cycle des prestations 2013 des collaborateurs 2b a été marqué par deux événements exceptionnels, à savoir le lancement des fiches de priorité renouvelées et un démarrage retardé du cycle des prestations. Le règlement de l'évaluation des collaborateurs 2b prévoit une période d'évaluation allant du 1^{er} février au 31 mars inclus. Afin de permettre aux collaborateurs 2b et à leurs teamleaders de disposer du temps suffisant pour bien préparer l'évaluation et procéder à l'entretien d'évaluation, il a été proposé de prolonger la période d'évaluation jusqu'au 18 avril inclus. La date d'exécution de l'évaluation reste fixée au 1^{er} avril de l'année en cours.

Convention portant modification de la convention collective pour les années 2013 et 2014

Ce dossier concerne d'une part la modification de la procédure en cas d'absence pour maladie, approuvée dans le cadre de la convention collective pour les années 2013 et 2014 et, d'autre part, la suppression du « 2^e appel téléphonique » pour les absences sans certificat médical. Cette dernière modification a été exigée par les organisations syndicales représentatives et est en vigueur depuis

le 1^{er} juillet 2013. Les textes ont été adaptés dans le règlement de travail.

Outsourcing CCA

Étant donné qu'il était prévu que CCA présente un dossier sur sa politique d'outsourcing pour le Front End le 6 mars, il a été décidé de retirer l'outsourcing du dossier After Sales-évolution (dossier 145) et de le lier à la politique générale en matière d'outsourcing au CCA. Il s'ensuit que les mesures structurelles prévues dans le dossier BU_CCA_MST/SOC130418/CP130919/BOD131024/061 sont prolongées jusqu'au 6 mars 2014.

Bilan WLU 2013

Ce dossier concerne la clôture de l'exercice Work-Life 2013. Avec un budget de 15 021 791 euros et des dépenses pour un montant total de 13 088 119 euros, l'exercice se clôture donc avec un excédent de 1 933 672 euros dont 1 186 515 sur le budget des actifs et 747 156 euros sur celui des non-actifs. Fin 2013, le compte bloqué s'élevait à 6 858 926 euros et la somme de 4 742 261 euros avait été versée au fonds de nivellement social. ■

Le malaise social **perdure !!**

Force nous est de constater que, faute d'accord entre la direction de BAC et les syndicats, plusieurs dossiers restent en rade dont, notamment, l'absence de CCT réglant l'évaluation des cadres.

Vous lirez ci-dessous le courriel que nous avons adressé à l'administrateur-délégué de BAC.

CCT procédure d'évaluation des cadres

La CGSP secteur Télécom Aviation exige une CCT réglant l'évaluation des cadres et fixant un certain nombre de droits fondamentaux !

BAC a instauré un système d'évaluation notamment pour les cadres qui, au travers d'entretiens périodiques, a pour but de mesurer les compétences, le comportement professionnel ainsi que les résultats obtenus et de déterminer ainsi certaines composantes de

la rémunération ainsi que le ou les bonus. La législation sociale ne se prononce absolument pas sur cet aspect des choses. Seul un contrôle syndical est de nature à éviter des abus.

Nous exigeons un système d'évaluation transparent et des objectifs d'évaluation basés sur des critères d'évaluation objectifs, adaptés au contexte de l'entreprise et de la fonction. Et ce, avec l'accord des organisations syndicales. En d'autres termes, nous exigeons une évaluation transparente et objective ainsi qu'un droit de recours par rapport au feedback qui détermine le score ! Des droits minimaux en quelque sorte.

Droits fondamentaux des cadres

Outre la sécurité d'emploi, nous réclamons des droits fondamentaux pour les cadres. Nous nous référons à cet effet au Code de conduite qui ne prévoit pas uniquement des devoirs mais également des engagements de la part de l'entreprise (lisez la direction) envers l'ensemble du personnel.

Faute de positionnement clair de l'entreprise d'ici le 20 mars au plus tard, nous consulterons nos membres et des actions ne sont pas à exclure.

Dans l'attente d'une suite favorable... ■

BELGOCONTROL

Projet de nouveau contrat de gestion à Belgocontrol À ce stade, pour la CGSP, c'est imbuvable !

Lors de la Commission paritaire du 25 février 2014, la CGSP est intervenue fermement afin de dénoncer les lignes de force du nouveau contrat de gestion approuvées par le Conseil des ministres du 14 février 2014.

Notre analyse dénonce :

1. Pour les années 2015 à 2018, les objectifs de performance applicables à Belgocontrol seront fixés sur la base du futur plan de performance FABEC par avenant au contrat de gestion...
Nous devons constater que la nou-

velle direction de Belgocontrol décide donc de se plier aux « ukases » des « experts » des états membres « ciel unique » qui exigent une diminution de 15 % des coûts.

De plus, la Commission transports du parlement propose d'ouvrir à la concurrence ce qu'on appelle les services d'appui à la navigation aérienne comme les informations météorologiques ou les services techniques...

Pour la CGSP, c'est NON et nous rappelons, que Belgocontrol a déjà subi une réduction des coûts de 10,5 % sur 3 ans.

Enfin, nous sommes passés de 1 080 à 850 collaborateurs en l'espace de 4 ans !

2. L'État choisit de conserver un prestataire de services de la navigation aérienne belge... sauf décision commune entre plusieurs États d'établir un ANSP intégré... le contrat de gestion offre la flexibilité nécessaire à l'entreprise pour lui permettre de s'adapter aux changements internationaux.

La CGSP ne peut cautionner dans un document officiel, la possibilité d'intégration ou de fusion, alors

que nous supportons depuis la mise en place du FABEC, une approche basée sur la coopération entre ANSP et non de fusion.

Ce texte ouvre surtout plus de flexibilité, pour une privatisation plus avancée de Belgocontrol.

3. L'État prendra les dispositions nécessaires pour que les services prestés par Belgocontrol dans les zones terminales soient entièrement rétribués par des redevances imposées aux usagers de ces services et/ou d'autres revenus.

Voilà un texte qui a au moins le mérite d'être peu clair.

Va-t-on privilégier une source de

financement régionale ? Une redevance mise à charge des usagers ? Un crédit à charge du budget de l'État fédéral ?

Mystère !

4. En parallèle aux objectifs d'efficacité économique fixés dans les plans de performance, Belgocontrol s'engage à diminuer pendant les 5 prochaines années la moyenne pondérée des taux unitaires calculés pour les zones terminales de 2,5 % annuellement.

Pour la CGSP, on cède ainsi au lobbying des usagers, qui estiment depuis des années payer trop cher pour le contrôle aérien.

On ouvre nos livres de compte, sans garantie pour notre stabilité d'emploi.

5. En conclusion :

À ce stade de la concertation, et au vu du peu d'éléments concrets et rassurants en notre possession, la CGSP ne peut marquer un avis favorable à ces principes devant faire partie du nouveau contrat de gestion de Belgocontrol.

*Éric Halloin
Le 3/03/2014*

À LIRE

La dette cachée de l'économie

Ce livre montre que les exploitations économiques et environnementales sont indissociables et qu'elles sont imputables à une minorité accrochée à une idéologie réductionniste et court-termiste dangereuse. Débuté il y a cinq siècles avec l'expansion coloniale européenne, le saccage se poursuit aujourd'hui avec l'imposition planétaire du capitalisme productiviste.

Une dette écologique s'est dès lors accumulée sans jamais être intégrée dans les bilans financiers et sociaux. Elle est parfois évoquée timidement dans les discours de certains dirigeants politiques mais, malgré la succession de catastrophes industrielles, elle reste inaudible face à la doxa de la croissance.

Cette réalité impose la mise en place de solutions originales et radicales pour sortir des crises multiples que nous traversons. Évolution du droit à l'environnement, fin des mécanismes de domination économique mondialisés, relocalisation des instances décisionnelles et mise en place d'une démocratie réelle et participative ; ces solutions font échos aux nombreuses mobilisations qui secouent de plus en plus largement la planète, tout en évitant les messages culpabilisants dont nous sommes abreuvés au quotidien.



Renaud Dutorme est agrégé en sciences du développement de l'ULB et collabore au CADTM.

Éric de Ruest est réalisateur et ancien chargé de communication pour le CADTM.

Renaud Dutorme, Éric de Ruest, *La dette cachée de l'économie. Le scandale planétaire*, Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, mars 2014, 206 p., 15 €.



Le Parlement européen, pour faire quoi ?

Le Parlement européen est élu au suffrage universel direct dans les États membres de l'Union européenne (UE) depuis 1979. Trente-cinq ans après, les enquêtes d'opinion montrent toujours une méconnaissance générale de la signification de ce scrutin, comme d'ailleurs de l'ensemble des institutions européennes. L'abstention, considérable, traduit-elle cette ignorance, comme le croient nombre d'observateurs de l'UE ? Ou le rejet des politiques européennes mises en œuvre dans chaque État membre ? Ou les deux ?

Dans ce livre, écrit dans une perspective d'éducation populaire, les auteurs présentent cette assemblée dont les pouvoirs sont loin d'être négligeables. Ils décrivent un fonctionnement où la recherche permanente du consensus et le partage des postes entre les deux groupes politiques dominants – conservateur et social-démocrate – conduisent le plus souvent à dépolitiser la prise de décision. Ils plaident pour une refondation démocratique de la construction européenne dans laquelle les pouvoirs du Parlement européen s'articuleraient avec ceux des parlements nationaux et avec les forces politiques ancrées dans les sociétés des États membres. Une telle démarche implique une rupture radicale avec le carcan néolibéral des traités actuels et avec les partis politiques qui s'en accommodent.

Bernard Cassen est professeur émérite de l'Institut d'études européennes de l'université Paris 8.

Hélène Michel est professeure de science politique à l'université de Strasbourg.

Louis Weber coordonne la rédaction de la revue *Savoir/agir* et participe aux activités d'Espaces Marx et de la Fondation Copernic.

Bernard Cassen, Hélène Michel, Louis Weber, *Le Parlement européen, pour faire quoi ?*, Éd. du Croquant, Paris, mars 2014, 128 p., 8 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Élections, piège à ... !
- Dossier • La CGSP wallonne est un Acteur des Temps Présents**
 - 4 / Les marches
 - 5 / Les violences socio-économiques faites aux femmes
- 6 / International • Made in illegality
- 7 / Le mot qui pue • Modernité et modernisation
- 8 / IRB • Enjeux pour Bruxelles des élections 2014
- 9 / Eau publique • Journée mondiale de l'eau
- 10 / Europe • Chypre : le peuple dit non au mémorandum de la Troïka !

Infos TÉLÉCOM AVIATION

- 11 / Édito • Adieu Belgacom...
- Belgacom**
- 12 / Flash
- 12 / Nouvelles en provenance de la Commission paritaire de Belgacom
- BAC**
- 14 / Le malaise social perdue !!
- Belgocontrol**
- 14 / Projet de nouveau contrat de gestion à Belgocontrol • À ce stade, pour la CGSP, c'est imbuvable !
- 15 / À lire

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11